

COMMUNE DE CINDRE

Séance du 18 JUIN 2024

Envoyé en préfecture le 19/09/2024
Reçu en préfecture le 19/09/2024
Publié le
ID : 003-210300794-20240911-PV18062024-AU

PROCES-VERBAL

Le Conseil Municipal de la commune de CINDRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Monique SEROUX, Maire.

Date de convocation : 13 juin 2024

Membres présents : Monique SEROUX, Dominique GAY, René PINSON, Anne FOUQUEAU, Christelle MERLE, Martial FLOURY, Christophe CASSIN, Stéphane DEVAULX DE CHAMBORD, Corélia CHERAMY, Didier MARTINANT, Yohann MACHURET

Membres excusés :

Membres absents : /

Pouvoir :

René PINSON est nommé secrétaire de séance

Madame le Maire ouvre la séance après avoir eu confirmation de la réception des membres du conseil du PV du 13 mai 2024 et approbation à l'unanimité de celui-ci.

DELIBERATIONS :

- Demande de subventions auprès de la Région pour les travaux de l'église, approbation à l'unanimité
-
- Chemin communal des Danois et du château de Fontaine : échange de voie communale avec une création d'un chemin communal (Cf croquis) à condition que le chemin soit créé dans les règles de l'art et en conformité avec l'autorisation de l'UTT, et également que ce soit totalement gratuit pour la commune, y compris les frais de géomètre qui sera pris en charge par le GFR ; et concernant la voie communale derrière la maison de Monsieur SCHWARTZ Matthieu celle-ci sera cédée à titre gratuit à condition que les frais restent à sa charge. : approbation à l'unanimité
- Choix des futurs locataires pour le bar-restaurant : Les candidats au nombre de trois sont M. BROLLES . M. JANNOT . et M. ALABERGÈRE, le conseil municipal :
- 0 pour, M. BROLLES
- 5 pour, M. JANNOT
- 1 pour M. ALABERGÈRE
- Abstentions : 5

Deuxième vote :

- 7 pour M. JANNOT
- 4 Abstentions

Questions diverses :

- Prendre contact avec Monsieur CADORET maire de ST GERAND LE PUY pour la dérogation scolaire. *en accord - participation de 80€ des parents*
 - Il faudrait réunir les quatre associations et le conseil municipal pour harmoniser les relations entre elles.
 - Il faut régler le problème de l'aspirateur à la salle des associations.
 - Nous continuons à offrir des calculettes aux élèves qui entre en 6^{ème}.
 - Il faut rendre étanche le « toit-terrasse » au-dessus du garage du restaurant.
- Organisation des élections législatives du 30 juin 2024 :

8h – 10h30	Didier + René
10h30 – 13h	Christelle + Christophe + Dominique
13h – 15h30	Martial + Anne
15h30 – 18h	Stéphane + Corélia

Président : Monique SEROUX adjoint René PINSON

Assesseurs : Didier MARTINANT + Christophe CASSIN

- Organisation des élections législatives du 7 juillet 2024 :

8h – 10h30	Didier + René
10h30 – 13h	Christelle + Christophe + Dominique
13h – 15h30	Martial + Anne
15h30 – 18h	Stéphane + Corélia

Président : Monique SEROUX adjoint René PINSON

Assesseurs : Didier MARTINANT + Christophe CASSIN

Fin de séance à 21 H 40.

Mme le Maire

René PINSON

secrétaire

